

Publié le

ID: 005-200077113-20231204-DELIB642023-DE



N°64/2023

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 4 DECEMBRE 2023

<u>OBJET</u>: Délibération pour autoriser le Maire à demander les subventions (Etat, Région, Département) pour l'achat d'une épareuse.

Le quatre décembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16 Secrétaire de séance : Sylvie GIRAUD

Convocation en date du : 27 novembre 2023

<u>PRESENTS</u>: ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

<u>EXCUSES</u>: AUBERT Sylvain, BARBAN Daniel (pouvoir donné à ACHIN Richard), GALLAND Daniel, HELSEN Véronique

Monsieur le Maire présente un devis pour l'acquisition d'une épareuse comme cela avait été évoqué lors du précédent conseil municipal. Le devis s'élève à 59 400€ HT. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter l'Etat, la Région et le Département pour financer ce projet.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- ➤ DECIDE de déposer des demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département afin de financer l'achat d'une épareuse d'une valeur de 59 400€ HT
- > AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE, Richard ACHIN